

Séance du Conseil communal du 28 octobre 2020

# Résumé des points inscrits à l'ordre du jour



## SEANCE PUBLIQUE

### **1. TRAVAUX ET PATRIMOINE – Vente d'un terrain communal situé rue LAPEAU à 6461 Virelles – Principe de mise en vente**

Le Collège propose au Conseil de marquer son accord sur le principe de vente du bien communal sis Commune de Chimay, 2ième division VIRELLES, Rue Lapeau et cadastré Section B n°348e3 d'une contenance totale d'après cadastre de 23a 41ca. Cette vente se fera de gré à gré avec publicité. Le prix minimum de la vente est fixé à 25,00€/M<sup>2</sup>. La somme obtenue sera utilisée à la gestion foncière de la Ville.

### **2. MARCHES PUBLICS – Fourniture de gasoil de chauffage et de roulage pour la Ville de Chimay, la Régie des Eaux et le CPAS – Approbation des conditions du marché**

Le Collège invite le Conseil à approuver le cahier des charges n° 2020-044 "Fourniture de gasoil de chauffage et de roulage pour la Ville de Chimay, la Régie Communale des Eaux et le CPAS de la Ville de Chimay ainsi que pour les bénéficiaires de celui-ci pour l'année 2021" établi par le Service Comptabilité. Le montant estimé s'élève à 209.297,51 € hors TVA ou 253.250,00 €, 21% TVA comprise.

Ce marché passera par la procédure ouverte et la dépense sera financée par le crédit qui sera inscrit au budget 2021 de la Ville de Chimay, de la Régie Communale et du CPAS de la Ville de Chimay.

### **3. MARCHES PUBLICS – Fourniture en fonction des besoins de sel de déneigement et de laitier pour la période hivernale 2020-2021 – Approbation des conditions du marché**

Le Conseil est invité à marquer son accord sur le cahier des charges n° 2020-043 "Fourniture en fonction des besoins de sel de déneigement et de laitier pour la période hivernale 2020-2021" établi par le Service Comptabilité. Le montant estimé s'élève à 23.966,94 € hors TVA ou 29.000,00 €, 21% TVA comprise.

Ce marché passera par la procédure négociée sans publication préalable et la dépense sera financée par le crédit inscrit aux budgets ordinaires 2020 et 2021 de la Ville de Chimay.

### **4. MARCHES PUBLICS – Pose et fourniture de tarmac pour le parking de « la Maison de la Soque » à Chimay – Approbation des conditions du marché**

Le Collège invite le Conseil à approuver le cahier des charges n° 2020-048 "Fourniture et pose de tarmac pour le parking de la Maison de la Soque à Chimay" établi par le Service Comptabilité. Le montant estimé s'élève à 57.851,24 € hors TVA ou 70.000,00 €, 21% TVA comprise.

Ce marché passera par la procédure négociée sans publication préalable et la dépense sera financée par emprunt par le crédit inscrit à l'article 421/01-735-60 au budget extraordinaire 2020 de la Ville de Chimay pour un montant de 46.000 €. Le solde sera prévu en modification budgétaire n°2/2020.

## **5. PERSONNEL– Allocation de fin d’année**

Le Collège propose au Conseil d’accorder l’octroi d’une allocation de fin d’année au personnel communal, agents définitifs, temporaires, contractuels de la Ville de Chimay et de la Régie des Eaux pour l’année 2020.

## **6. AFFAIRES GENERALES – Désignation d’un nouveau représentant au sein de la société IPALLE**

La Ville de Chimay fait partie de l’Assemblée Générale d’IPALLE avec cinq représentants des membres du Conseil répartis selon la clé D’Hondt (Monsieur Louette, Monsieur Domer, Monsieur Baïolet, Monsieur Sobry et Madame Benoit). Madame Marie-Pierre Benoit ayant récemment démissionné de ses fonctions de conseillère communale, le Conseil est invité à désigner un nouveau représentant.

## **7. AFFAIRES GENERALES – Désignation d’un nouveau représentant au sein de l’Accueil Temps Libre (ATL)**

La Ville de Chimay fait partie de la Commission Communale de l’Accueil avec cinq représentants des membres du Conseil répartis selon la clé D’Hondt (Monsieur Baïolet et Madame Benoit Marie Pierre en qualité de membres effectifs et Monsieur Thiry, Monsieur Jacqmin et Monsieur Vandeweghe en qualité de membres suppléants). Madame Marie-Pierre Benoit ayant récemment démissionné de ses fonctions de conseillère communale, le Conseil est invité à désigner un nouveau représentant.

## **8. AFFAIRES GENERALES – Désignation d’un nouveau représentant au sein de l’ASBL Sudhaina**

La Ville de Chimay fait partie de l’asbl Sudhaina avec six représentants des membres du Conseil répartis selon la clé D’Hondt (Monsieur Louette, Madame Van Tongelen, Monsieur Metens, Madame Bertrand, Madame Benoit et Monsieur Cordier). Madame Marie-Pierre Benoit ayant récemment démissionné de ses fonctions de conseillère communale, le Conseil est invité à désigner un nouveau représentant.

## **9. AFFAIRES GENERALES –PST – Plan Stratégique Transversal – Modification**

Le PST (plan stratégique transversal) est un outil de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le Collège communal pour atteindre les objectifs stratégiques qu’il s’est fixés. Il repose sur une collaboration entre le Collège communal et l’administration.

Le Collège demande au Conseil d’approuver la modification du plan stratégique transversal 2019-2024 et spécifiquement l’ajout des fiches-actions A.5 et A.6 dans le volet externe Objectif Stratégique 3 "Loisirs" "agrandissement de l’ancienne tour du circuit et la construction d’un espace polyvalent multi-clubs" pour l’ASBL du Circuit de Chimay et A.6 « Aménagement de 2 terrains de padel couverts » pour le Vicking Club.

Ces deux projets sont intégrés afin de soutenir les demandes de subsides des ASBL pour des activités organisées sur des terrains communaux (bail emphytéotique) et n'auront pas de conséquence financière à charge de la commune.

## **10. FINANCES – Subventions 2019 – ASBL Mobilesem**

Le Collège propose au Conseil d'accorder pour l'année 2019 l'octroi du solde de la subvention de 964,40 € à l'asbl Mobilesem, centrale de Mobilité de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

## **11. FINANCES – Subventions 2020**

### **11.1 ASBL Cercle des Naturalistes et Astronomes amateurs de la Botte du Hainaut**

L'asbl Cercle des Naturalistes et Astronomes amateurs de la Botte du Hainaut a pour mission la création et la gestion d'un arboretum sur le Ravel Momignies-Chimay.

Le Collège invite le Conseil à approuver l'octroi d'une subvention communale de 3000,00€ à l'asbl CNABH pour l'année 2020.

### **11.2 ASBL Sudhaina**

Le Conseil est invité à approuver pour l'année 2020 l'octroi d'une subvention communale de 60.000,00 € au Centre Culturel Sudhaina à Baileux.

### **11.3 ASBL ASSIST**

Le Collège propose au Conseil d'accorder l'octroi d'une subvention de 0,50€ par habitant, soit pour 2020 une subvention de 4.863,00 € à l'asbl ASSIST chargée des transports médico-sanitaires.

### **11.4 AIS du Sud Hainaut**

Le Collège propose au Conseil d'accorder l'octroi à l'Agence immobilière sociale du Sud-Hainaut une subvention de 4.863,00€ pour l'année 2020.

## **12. FINANCES – Cotisations 2020 – ASBL Les Petits Pas de la Botte**

La Ville de Chimay subventionne l'ASBL "Les Petits Pas de la Botte" depuis 2011. Cette asbl apporte un service crucial à la population en visant l'accueil des plus petits dans les meilleures conditions.

Le Conseil est invité à approuver le versement d'une cotisation annuelle de 8.169,84 € à l'asbl "Les Petits Pas de la Botte" pour l'année 2020.

## **13. FINANCES – Modification budgétaire n°2/2020 de la Ville de Chimay**

Le Collège invite le Conseil à approuver la modification budgétaire n°2-2020.

## **14. FINANCES – Garantie d'emprunt pour l'Intercommunale des Sports et Loisirs du Sud-Hainaut - Approbation**

Afin de financer des dépenses extraordinaires, l'Intercommunale des Sports et Loisirs du Sud-Hainaut a contracté une ouverture de crédit de maximum 2.000.000,00 EUR. La Ville de Chimay faisant partie de cette intercommunale, le Collège propose au Conseil d'accepter que la Ville de Chimay se porte irrévocablement et inconditionnellement caution solidaire envers Belfius Banque pour le remboursement de tous les montants qui seraient dus par l'emprunteur.

## **15. FINANCES - Fabriques d'Eglises – Budget 2021**

### **15.1 Fabrique d'église de Forges**

La fabrique d'église Saint Georges à Forges a arrêté en date du 14/09/2020 le budget de l'exercice 2021. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

### **15.2 Fabrique d'église de L'Escaillère**

La fabrique d'église Saint Hilaire à L'Escaillère a arrêté en date du 02/09/2020 le budget de l'exercice 2021. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

### **15.3 Fabrique d'église de Robechies**

La fabrique d'église Saint Nicolas à Robechies a arrêté en date du 22/09/2020 le budget de l'exercice 2021. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

### **15.4 Fabrique d'église de Salles**

La fabrique d'église Sainte Vierges à Salles a arrêté en date du 22/09/2020 le budget de l'exercice 2021. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

### **15.5 Synode Eglise Protestante**

L'Eglise Protestante de Chimay a voté en séance du 19/08/2020 le budget de l'exercice 2021. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

### **15.6 Fabrique d'église de Baileux**

La fabrique d'église Saint Martin à Baileux a arrêté en date du 10/08/2020 le budget de l'exercice 2021. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

### **15.7 Fabrique d'église de Bourlers**

La fabrique d'église Saint Michel à Bourlers a arrêté en date du 10/07/2020 le budget de l'exercice 2021. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

### **15.8 Fabrique d'église de Boutonville**

La fabrique d'église Sainte Vierge à Boutonville a arrêté en date du 20/08/2020 le budget de l'exercice 2021. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

### **15.9 Fabrique d'église de Chimay**

La fabrique d'église Saints Pierre et Paul à Chimay a voté en séance du 27/08/2020 le budget de l'exercice 2021. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

### **15.10 Fabrique d'église de Rièzes**

La fabrique d'église Saint Gorgon à Rièzes a voté en séance du 08/09/2020 le budget de l'exercice 2021. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

### **15.11 Fabrique d'église de Saint-Remy**

La fabrique d'église Saint-Remy à Saint-Remy a arrêté en date du 09/09/2020 le budget de l'exercice 2021. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

### **15.12 Fabrique d'église de Virelles**

La fabrique d'église Saint Martin à Virelles a arrêté en date du 09/09/2020 le budget de l'exercice 2021. Il appartient au Conseil d'approuver ce budget.

## **16. FINANCES – Dotation 2020 Zone de Police de la Botte du Hainaut**

Le Collège propose au Conseil d'approuver la contribution financière de 932.820,50€ de la Ville de Chimay dans le budget 2020 de la zone de police Botte du Hainaut.